

Les Langues Anciennes

L'Antiquité

- le monde romain - Rome et la Gaule, Rome et l'Afrique du Nord
- les figures historiques (Héraclès, Alexandre, César)
- la rhétorique : l'orateur et la puissance de la parole (apprentissage de la rhétorique, parole et liberté)
- les formes romanesques latines

L'étude des langues et cultures de l'Antiquité donne aux élèves des repères favorisant une mise en perspective des représentations du monde proposées dans notre société de la communication.

Autour de l'exploration du latin, l'enseignement fait appel à des attitudes intellectuelles, transférables dans de nombreux autres contextes. Il s'agit d'élargir des compétences linguistiques et langagières en français et en langues vivantes étrangères.

L'enseignement d'exploration privilégie une approche synthétique de la langue comme système, en mettant l'accent sur les invariants dans les déclinaisons, les conjugaisons, la syntaxe, le lexique. A travers une démarche de comparaison, il permet aux élèves de découvrir les liens entre le latin et les langues européennes.

Cet enseignement d'exploration Latin, à raison de 3 h par semaine, permet d'étudier une langue à énigmes, très présente dans notre société.

L'option latin : pour qui ?

Le latin peut être choisi soit comme enseignement d'exploration, ou comme option facultative. Dans les deux cas, le volume horaire est de 3 heures.

Tous les élèves, qu'ils aient ou non suivi un enseignement de latin au collège, peuvent s'inscrire en enseignement d'exploration. Pour s'inscrire en option facultative, il faut avoir suivi un enseignement de latin au collège.

Dans les deux cas, le latin n'influence pas le passage dans telle ou telle filière de 1ère : un élève, ayant suivi l'option latin facultative ou l'enseignement d'exploration en seconde, peut s'orienter vers n'importe quelle classe de première et n'est en rien obligé de poursuivre cet enseignement.

Pourquoi choisir l'option latin ?

L'étude de la langue (grammaire et vocabulaire) développe des qualités de raisonnement logique, d'exactitude et de finesse et permet de mieux connaître et maîtriser la langue française.

Les textes étudiés sont aussi analysés, ce qui constitue un atout pour la pratique du commentaire en français.

Le latin permet un enrichissement culturel : on étudie une civilisation, son histoire, sa littérature. Cette étude suppose l'ouverture à d'autres champs disciplinaires : de nombreux liens pourront être réalisés avec le programme de français en 2nde et en 1^{ère} ; ainsi en 2nde le personnage de Bérénice peut être étudié dans des textes latins, mais aussi chez Racine ; en 1^{ère} la poésie amoureuse peut être étudiée en latin et en français ; le programme de terminale propose des entrées en lien avec le programme de philosophie. L'architecture, la peinture et la sculpture sont aussi abordées.

Par ailleurs, le latin représente un bonus pour le baccalauréat. Après la seconde, l'étude du latin peut être poursuivie comme option facultative dans les séries générales : l'épreuve du baccalauréat est alors orale ; seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte et ils sont multipliés par 3 si le latin est la première option choisie (ce qui n'est pas le cas des autres options facultatives). L'option peut ainsi permettre d'obtenir le bac ou une mention.

Organisation de l'enseignement : comment allons-nous travailler ?

Comme au collège, l'option latin facultative au lycée représente 3 heures supplémentaires dans l'emploi du temps.

Le travail s'effectue en classe ; seul l'apprentissage des leçons et du vocabulaire est à faire à la maison.

Les activités proposées langue, la traduction de textes latins, la comparaison de traductions, la lecture suivie de textes traduits, l'analyse et le commentaire des textes, l'étude de la civilisation, grâce à des textes et des documents figurés, reproductions d'œuvres d'art, documentaires et films.

Le travail se fait essentiellement en classe, mais aussi au C.D.I. ou en salle informatique.

Anna Rose Gassot

Emilie Villaume